

## Focus sur les règles de construction en zone agricole

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public Concerné :

Notaires et Collaborateurs pratiquant le droit rural

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable en zone naturelle ou agricole
- Maîtriser les possibilités de constructibilité en zone N ou A des documents d'urbanisme
- Appréhender les différentes procédures
- Connaître les différents recours et l'état du contentieux

### Contenu :

#### Constructions à usage agricole

- Principe de constructibilité limitée réservée aux bâtiments agricoles
- Problématique liée à la cession de ce bâti (déclaration de changement de destination possible ou non)
- Procédures et sanctions

#### Construction des tiers à proximité de bâtiments agricoles

- Règles de distance et servitudes
- Information du constructeur (troubles de voisinage, aspects sanitaires, etc.)
- Procédures et sanctions

## Prérequis :

---

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base du droit rural est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.